

Modification des formulaires eCDF pour 2023

22 septembre 2022

1 Objet

Le présent document décrit les changements dans les formulaires 2023 par rapport aux formulaires 2022. Ce document est complété au fur et à mesure que des nouvelles informations deviennent disponibles.

2 Comptes annuels 2023

A part l'année, les formulaires comptes annuels 2023 ainsi que le tableau de passage standard ne comportent pas de changements par rapport à 2022.

3 TVA 2023

3.1 Etats récapitulatifs

Les formulaires des états récapitulatifs 2023 ne comportent, à part l'année, pas de changements par rapport à 2022.

3.2 Déclarations TVA

Contrairement à ce qui avait été annoncé le 16 septembre, suite aux dernières négociations de tripartite les taux de tva baisseront en 2023 et les formulaires vont donc changer.

Le détail des changements sera annoncé dans les prochains jours sur ce site.